



# Le télétravail doit se poursuivre après le confinement

## Covid-19



Pour **FO**, il est évident qu'un retour prématuré sur site n'est pas justifié pour celles et ceux qui peuvent travailler de chez eux.

Le télétravail doit rester la règle chaque fois que cela est possible, y compris après le 11 mai, comme indiqué dans le protocole de déconfinement pour les entreprises publié le 3 mai par le Ministère du Travail.

Dans ces conditions, que penser des demandes de retour sur site à partir du 11 mai faites aux salariés du groupe Airbus actuellement en télétravail ?



Pour **FO**, les bonnes questions à se poser sont simples :

- Qu'est-ce qui justifie un retour sur site dès le 11 mai ? Où est l'urgence ?
- Que feront de plus les salariés à leur bureau qu'ils ne peuvent pas faire de chez eux ?

Face à la crise sanitaire en cours, il convient de garder la tête froide et ne pas céder à la précipitation.

A partir du 11 mai, laissons le temps à la société française de redémarrer progressivement, aux enfants de retrouver le chemin de l'école, aux commerçants de ré-accueillir du public, aux transports en commun de trouver un nouveau rythme de croisière.

Surtout laissons-nous un peu de recul, au moins jusqu'à fin mai, pour voir comment va évoluer la pandémie.

### **Pourquoi exposer inutilement les salariés télétravailleurs, avec un risque pour leur santé mais aussi le risque de propager le virus autour d'eux ?**

A-t-on pensé à tous les salariés-parents qui, de par la réouverture très progressive des établissements scolaires, devront de toute façon rester chez eux pour garder leurs enfants ?

A-t-on pensé à tous les salariés qui ont des soucis de santé, vivent avec des proches fragiles ou exposés au virus (personnel de santé) ?

Imagine-t-on que des salariés pouvant télétravailler encombrant les transports en commun, sachant que le nombre de places y sera limité du fait de la nécessaire distanciation sociale ?



Et que dire de la problématique de nos restaurants d'entreprise dont le fonctionnement sera chaotique pour plusieurs semaines encore ?

C'est une chance que des milliers de salariés d'Airbus puissent télétravailler, n'allons pas ajouter du mal au mal en les contraignant à venir sur site quand cela n'est pas justifié ou indispensable pour l'entreprise !

Par ailleurs, les plans de retour sur site que nous voyons apparaître dans les différents secteurs sont de véritables usines à gaz, parfois sans concertation avec les C2SCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail).

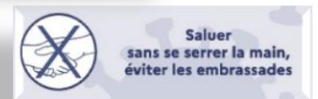
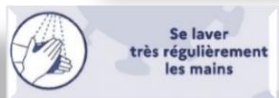
Salariés rouges, bleus, verts, blancs, jaunes (qui dit mieux ?), à qui on demanderait de venir sur site par journée entière pour certains, ou uniquement par demi-journée pour d'autres, sans aucune harmonisation d'un secteur à l'autre de l'entreprise... C'est donc comme ça que nous serions plus efficaces ?



Laissons-nous du temps pour harmoniser les pratiques et réfléchir sereinement à la question.

Dans tous les cas, **FO** ne tolérera aucune pression envers les salariés pour qu'ils reviennent à leur bureau alors qu'ils peuvent télétravailler.

## **FO, Notre santé , Notre industrie, Nos emplois**



**Crise oblige, nos communications n'étant plus que digitales, n'hésitez pas à nous solliciter quand vous recevrez ce mail et surtout pensez à le transmettre autour de vous !**

**Téléchargez notre appli FO !**